



## Lyonnaise des eaux : Retard et abus

Par **guims**, le **01/04/2015** à **17:00**

Bonjour,

nous avons eu plusieurs problèmes avec la Lyonnaise des eaux sur notre chantier ...

Premier problème :

Ils ont mis beaucoup plus de temps que prévu pour raccorder l'eau sur notre terrain. Plus d'un mois de retard. Ce retard se répercute sur la date de livraison de notre maison (la construction était en arrêt de chantier tout ce temps). Ceci peut avoir des répercussions financières lié à ce retard.

Dans les conditions générales, il est pourtant indiqué que le délai d'exécution des travaux sera au maximum de 8 semaines. Ils n'ont pas respecté leurs engagements (3 mois au lieu de 8 semaines)...

Néanmoins, pour que les choses avances, nous nous retrouvons à emprunter de l'eau à notre voisin (depuis janvier 2015). Il a installé un compteur pour connaitre la quantité d'eau que nous lui avons emprunté et pouvoir le payer en conséquence pour la construction de notre maison. Sinon le chantier serait suspendu depuis plus de 3 mois. Je vous laisse imaginé la catastrophe financière que cela aurait engendré.

Second problème :

Lorsqu'il nous demande de payé une partie du solde des travaux, il nous laisse 15 jours maximum sous peine de devoir verser des pénalités ...

Je trouve cette menace personnellement injuste et plutôt mal venue.

Troisième problème :

Pour que les maçons puisse plus facilement accéder à l'eau, nous avons demandé à la Lyonnaise des eaux d'installer un "col de signe". Cette demande a été inscrite sur papier, sur le devis que nous avons signé et nous l'avons également payé. Mais il n'a pas été installé sur notre chantier.

À l'heure actuelle, nous avons payé l'installation mais nous continuons à emprunter l'eau de notre voisin, car l'absence du "col de signe" rend notre arrivée d'eau inutilisable ...

En résumé, nous avons passé des jours à joindre par téléphone la Lyonnaise des eaux pour avoir des nouvelles et c'était un véritable parcours du combattant.

On nous a laissé sans réponse. On ne nous a jamais rappelé ...

Lorsqu'il s'agit de les payer, la Lyonnaise des eaux se montre menaçante et pressante. Le retard est lourd de conséquence pour nous.

Et, après tout ce temps, l'installation n'est pas conforme à ce que nous avons payé.

Nous n'avons pas reçu d'excuse ... Les personnes que nous avons eu au téléphone durant notre périple se sont montré pressante (dans le sens ou elles abrégeaient les conversations) et ne se sentaient pas concerné par notre dossier.

Nous somme épuisé et nous nous sentons volé. Nous trouvons la situation parfaitement injuste.

Pour avoir fouillé sur internet j'ai remarqué que nous n'étions pas les seuls dans ce cas. Mais le sentiment qui ressort a chaque fois est qu'il n'y a rien à faire et que la Lyonnaise des eaux joui d'une certaine impunité.

Je me tourne donc vers vous pour connaitre votre ressenti et savoir s'il y aurait une action potentiel à entreprendre ?

Merci beaucoup pour votre aide

(Je ne suis pas sûr d'être dans le bon forum, je m'excuse si j'ai commis une erreur)